

CESER – SEANCE PLENIERE DU 25 septembre 2012

Avis du CESER Rhône Alpes sur la décision modificative budgétaire pour l'exercice 2012

Intervention du groupe CGT

Monsieur le Président, chers(es) collègues

Nous sommes consultés sur la décision modificative du budget 2012, qui comporte une modification modeste en fonctionnement et un accroissement important en investissement, et notamment en autorisation de programme, nous y reviendrons.

Tout d'abord sur la question des recettes de fonctionnement, comme l'an dernier, nous nous trouvons face à une modification des notifications de l'Etat concernant la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée) et l'IFER (taxe sur les entreprises de réseau). Comme l'an dernier, cette modification est d'ampleur, par exemple le montant de l'IFER est doublée, celui de la CVAE est augmenté de 58 millions d'€ même si la baisse proportionnelle des fonds de compensation la cache en partie. Tout d'abord, il convient de dire que nous sommes satisfaits de cette augmentation de la contribution des entreprises, permettant une baisse de la participation du budget de l'Etat financée par tous les contribuables et par le déficit. Toutefois, comme en 2010 et 2011, nous ne pouvons que nous étonner de l'incapacité persistante de l'Etat de fournir des prévisions fiables en matière de recette, surtout lorsqu'on sait que ces recettes se basent sur l'année n-2, soit sur les déclarations de 2010. D'autant plus que ces montants peuvent encore varier à hausse ou à la baisse. Nous pensons que les effets de la RGPP sur les effectifs des services des finances ainsi que la fusion de plusieurs administrations entre le trésor et les finances ne sont pas étrangers à ces dysfonctionnements.

Dans les documents de la DM, la Région nous informe du basculement de l'excédent en fonctionnement de 2011 sur la réduction de l'endettement. Contrairement à l'avis du CESER, la Cgt regrette qu'une part de cet excédent n'ait pas été utilisée pour répondre aux attentes sociales du personnel. Les agents ont vécu des bouleversements rapprochés ces dernières années, l'acte 3 de la décentralisation risque de rajouter des missions dans un contexte

budgétaire et donc d'effectifs réduits. Il est temps de reconnaître leur engagement et d'avancer sur les revendications portées de façon unitaire par les syndicats du Conseil Régional

S'agissant des crédits de paiement, contrairement à l'avis du Ceser, la CGT est favorable à la hausse des autorisations de programmes de 94 millions d'€ en direction d'investissement, utile socialement et nécessaire à la réalisation de projets régionaux.

Contrairement à l'avis du Ceser, la Cgt estime que l'ensemble des investissements prévus par la DM, que ce soit dans les secteurs des lycées (financement des internats et de l'informatique), le numérique, la filière photovoltaïque, l'intégration des personnes handicapés (dispositif intégration dans la ville et les structures de travail protégé), vont dans le bon sens et correspondent d'ailleurs pour certaines à des préconisations du CESER. A ce propos, il nous semblerait contradictoire de demander des interventions publiques dans les autres commissions du Ceser et de les déplorer dans la commission 9.

De même, l'inscription d'autorisation de programme concernant la grotte Chauvet afin de pouvoir débloquer les prêts bancaires pour l'aménagement du site répond à une attente des acteurs locaux investis dans ce projet.

Contrairement à l'avis du Ceser, pour la Cgt, le souci, ce n'est pas le financement de l'investissement par la dette.

C'est plutôt auprès de qui la Région emprunte, le contrôle de cette dette, et son coût. Cela recoupe notre interrogation sur l'emprunt obligataire et son taux. Concernant les émissions obligataires, nous avons exprimé certaines réserves et inquiétudes lors de l'avis sur le budget primitif. Nous regrettons de ne pas avoir de renseignements supplémentaires, notamment la grille d'évaluation servant à la Région pour choisir ses souscripteurs et la liste de ces souscripteurs. En effet, il nous semble important pour sécuriser l'emprunt public de s'assurer sur la dimension éthique et pérenne. D'ailleurs, lors de la déclaration unitaire sur le budget 2012, les organisations syndicales avaient proposé un financement par un livret d'épargne régional déconnecté des marchés financiers en appui d'un pôle public, véritables leviers de réussite pour réorienter l'ensemble du système.

Dans cette même déclaration, nous rappelions que l'investissement de la collectivité à 696 millions d'euros est le signe positif des efforts publics devant contrecarrer la solution qui consisterait à empiler à tous les niveaux les budgets d'austérité les uns sur les autres avec un effet récessif cumulatif qui serait suicidaire.

En effet, dans une période où les politiques d'austérité sont présentées comme seul moyen d'atteindre l'objectif d'assainissement des finances publiques, la Cgt estime que, contre les exigences de la finance, il faut s'engager vers des politiques qui donnent la priorité au développement humain et soutiennent le pouvoir d'achat et la création d'emplois, pour redonner du souffle au développement économique.. En cohérence avec notre refus du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, nous refusons l'austérité au niveau européen comme au niveau régional. Pour nous, le financement des investissements répondant aux besoins sociaux et environnementaux par l'emprunt doit être maintenu. Vouloir se limiter, en matière de financement aux recettes courantes, revient à acter, de fait, l'impossibilité d'investir pour l'avenir. De même, la Cgt se positionne pour une réduction des déficits par l'augmentation des recettes et non la diminution des dépenses. Nous avons noté avec intérêt que, le rapport 2012 de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement présente la même position puisqu'il démontre la nocivité des politiques de rigueur publique et salariale au sein de l'UE et alerte sur les conséquences globales de la récession en Europe.

Compte tenu du désaccord fondamental notamment avec le dernier paragraphe de l'avis, la Cgt votera contre.